

COMPTE RENDU D'AG 2022

Suite au manque de disponibilité des Administrateurs,
L'AG 2022 se déroule via le net.

Protocole de fonctionnement :

Un écrit de **propositions** a été transmis aux Administrateurs
Toute **suggestion** pouvait être transmise à linky62@orange.fr
Sans retour sous huitaine, a été considéré un **accord tacite**

* * *

Déroulement de l'AG :

MAJ Membres du CA / Quorum / Rapport Moral / Rapport Financier / Elections /
Réunion de Travail / Projet 2022 / Questions des Sympathisants

* * *

Mise à Jour des Membres du CA 2021 :

Etaient Membres du CA 2021 :

Céline Boisieux, Daniel Darras, Yvette Debaudringhien, Bernadette Duponchel, Vincent Gambier, Yves Grioché, Gérard Humblot, Serge Kurz, Bruno Mametz, Marie-Renée Richard, Evelyne Wallet.
Soit 11 Membres du CA

Sont présents ou représentés ce jour :

Céline Boisieux, Daniel Darras, Yvette Debaudringhien, Bernadette Duponchel, Vincent Gambier, Yves Grioché, Gérard Humblot, Serge Kurz, Bruno Mametz, Marie-Renée Richard, Evelyne Wallet.
Soit 11 Membres du CA

Quorum : besoin de 6 membres sur un total de 11

Quorum :

Le quorum est atteint avec 11 Membres du CA présents ou représentés sur 11 Membres mandatés.

l'Assemblée Générale peut donc commencer

* * *

RAPPORT MORAL :

* Nombre de Sympathisants

- * Janvier 2017 : 191
- * Janvier 2018 : 550 soit + 359 sur 2017
- * Janvier 2019 : 1 308 soit + 758 sur 2018 (dont 205 Adhérents)
- * Janvier 2020 : 1 450 soit + 142 sur 2019 (dont 101 Adhérents)
- * Janvier 2021 : 1 481 soit + 31 sur 2020 (dont 45 Adhérents)
- * Janvier 2022 : 1 499 soit + 18 sur 2021 (dont 37 Adhérents)

* Outils de Communication du Collectif

Selon 3 axes :

- * Site web,
- * Lettre bimestrielle,
- * Réponses écrites personnalisées.

Site Web: Nbre de visiteurs:

- * 2017 : 15 224
- * 2018 : 34 714
- * 2019 : 18 576
- * 2020 : 12 151
- * 2021 : 7 685

Lettre Bimestrielle

- * Diffusée à tous les Sympathisants en 2021,
diffusée à 127 sympathisants qui ont reconduit cette demande d'info.
- * Nombreux retours favorables reçu de ces 127 sympathisants

Conférences Débat

- * Aucune conférence durant l'année 2021

Boîte mail

- * 2017 => 522 courriels reçus
- * 2018 => 811 courriels reçus, soit environ 20 par semaine
- * 2019 => 350 courriels reçus, soit environ 7 par semaine
- * 2020 => 124 courriels reçus, soit un peu plus de 2 par semaine
- * 2021 => 118 courriels reçus, soit un peu plus de 2 par semaine

RAPPORT FINANCIER :

* Compte du Crédit Agricole au 1er Janvier 2022 : 2 544 €

* Recettes 2021 : 521 €

Conférences : 0 €

Adhésions : 185 € (37 x 5 €)

Dons : 336 € (pour 11 dons)

* Dépenses 2020 : 200 €

Achats : 0 €

Locations Matériel Conférence : 0 € (pour mémoire, le C.I.L.- 62 louait à Spotaluxe, vidéo projecteur + ordi + écran + sono + totem 50 € par conférence)

Frais Déplacement Conférence : 0 €

Assurance : 134 €

Site Internet : 42 €

Frais de banque : 24 €

Voilà le rapport moral & financier,

proposé au vote pour donner quitus à l'équipe dirigeante 2021 de ses actions :

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

ELECTIONS REPRÉSENTATIVES

* Membres 2021 du Conseil d'Administration :

11 Membres :

Céline Boisleux, Daniel Darras, Yvette Debaudringhien, Bernadette Duponchel, Vincent Gambier, Yves Grioche, Gérard Humblot, Serge Kurz, Bruno Mametz, Marie-Renée Richard, Evelyne Wallet.

Soit 11 Membres du CA

* Renouvellement des Membres du Conseil d'Administration

✓ Tous les membres ont vocation à être reconduits dans leur fonction.

* Sont élus ou réélus à l'unanimité :

Céline Boisleux, Daniel Darras, Yvette Debaudringhien, Bernadette Duponchel, Vincent Gambier, Yves Grioche, Gérard Humblot, Serge Kurz, Bruno Mametz, Marie-Renée Richard, Evelyne Wallet.

* Le CA 2022 comporte donc 11 Membres.

* Membres 2021 du Bureau :

7 Membres : Céline Boisleux, Daniel Darras, Vincent Gambier, Yves Grioche, Marie-Josée Humblot, Bruno Mametz, Evelyne Wallet.

En marge du Bureau : Bernard Marchal, Expert & Conseiller Technique auprès du Collectif.

* Renouvellement des Membres du Bureau

✓ Rappel : toute intégration peut aussi avoir lieu en cours d'année.

✓ Tous les membres ont vocation à être reconduits dans leur fonction.

*** Sont élus ou réélus à l'unanimité :**

Céline Boisieux, Daniel Darras, Vincent Gambier, Yves Grioche, Marie-Josée Humblot ,
Bruno Mametz, Evelyne Wallet.

*** Le Bureau 2022 comporte donc 7 Membres.**

*** Attribution des Postes**

- ✓ Président sortant : Daniel DARRAS qui propose sa reconduction.
- ✓ Trésorier sortant : Vincent GAMBIER, qui propose sa reconduction.
- ✓ Secrétaire : Evelyne Wallet propose sa reconduction.

*** Elections par les Membres du Bureau :**

Président : Daniel DARRAS, réélu à l'unanimité

Trésorier : Vincent GAMBIER, réélu à l'unanimité.

Secrétaire : Evelyne WALLET, élue à l'unanimité.

Expert & Consultant Technique : Bernard MARCHAL est reconduit dans sa fonction.

SUJETS À DÉBATTRE

1* REGLEMENT INTERIEUR

- Reconduction du règlement intérieur 2021 pour 2022 sans modification.
- Rappel : le RI peut être modifié en cours d'année par simple décision du Bureau

Résultat du Vote : **Adopté à l'unanimité**

2* GAZPAR & AQUARIUS & 5G

Reconduction de la décision prise en AG 2021, à savoir :

- Infos reprises sur une page du site,
- Pas de réponse écrite personnalisée,
- Pas de suivi de dossier,
- Tant qu'un nouveau référent ne soit trouvé.

Résultat du Vote : **Adopté à l'unanimité**

3* COMMUNICATION VIA COURRIELS :

Communication interne au Bureau.

Pour 2022, pas de changement par rapport à 2021 :

Tout ce qui est reçu sur la boîte linky62@orange.fr

- transmission selon l'intérêt,
Inutile quand il s'agit de réponses connues et "banales"
Les échanges ayant une certaine importance seront transmis à tous les membres du bureau, pour information et avis
- Quand le temps disponible n'est pas suffisant, je donne la priorité aux réponses externes, et en reportant la communication interne.
- En 2020-21, s'est mis en place naturellement des transmissions d'informations de la part de sympathisants et de membres du bureau pour nourrir le site ou la lettre bimestrielle, tout ceci a été apprécié et doit être pérennisé.

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

Rappel aux Membres du Bureau sur la Confidentialité des Communications

- J'attache énormément d'importance à la confidentialité de notre fichier de Sympathisants, Celui-ci n'est d'ailleurs pas stocké dans nos contacts messagerie mais sur un fichier distinct, empêchant tout piratage possible.
- Tous mes envois "externes" se font en copies cachées, pour que nos listes de diffusion restent anonymes.
- Tous mes envois "internes" (c'est à dire aux Membres du Bureau) se font en clair pour que chacun des Membres puisse voir qui est destinataire du message, toujours avec accusé de réception.
- Tous mes transferts pour info, se font en clair, mais les informations qu'ils contiennent doivent restées internes au Bureau.
Si un Membre du Bureau veut transférer l'info à un ami, il doit impérativement supprimer les coordonnées du Sympathisant pour rendre l'info **totalemment anonyme**.

4* COMMUNICATION VIA SITE WEB :

- Mise à jour régulière des informations mise en ligne.

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

5* CONSEILS PERSONNALISÉS :

Déroulement :

- Les réponses et conseils apportés sont très souvent déjà présents sur le site.
- Mais le citoyen demandeur a besoin d'une réponse "facile" sans recherche de sa part, et parfois formulée de façons différentes.
- Evolution 2021 :

Les demandes de sympathisants ont très nettement diminué. On retrouve toujours un besoin d'être conforté dans les choix de refus qui ont été fait pour apaiser les craintes qui apparaissent dans le temps, et un besoin d'appartenir à une communauté pour ne pas se sentir seul et isolé.

Suivis téléphoniques, toujours refusés par manque de disponibilité et trop énergivore pour un résultat moindre.

Courriers papier : refusé car trop coûteux

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

6 * SUIVI DE DOSSIERS :

- Plus de gros dossier en cours, le dernier dossier suivi s'est clôturé suite au décès de l'adhérent.
- 4 suivis de dossiers en 2017
- 0 suivi en 2018
- 2 en 2019
- 1 en 2020,
- 1 en 2021
- Reconduction du principe de fonctionnement, si une nouvelle demande se présentait.

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

7 * MATÉRIEL POUR LES CONFÉRENCES :

Vidéo Projecteur, Ecran 200x150, PC Portable, Sonorisation, Totem intérieur,
ont été loués dans le passé à Spotaluxe, pour 50 € par conférence

Valeur du Matériel acheté par Spotaluxe en 2017 :

1 241 €

Amortissement du Matériel par Spotaluxe

En 2018, le C.I.L.-62 a loué pour 650 € de matériel à Spotaluxe

En 2019, le C.I.L.-62 a loué pour 150 € de matériel à Spotaluxe

En 2020, le C.I.L.-62 a loué pour 50 € de matériel à Spotaluxe

En 2021, aucune location

Est envisagé de verser 391 € à Spotaluxe pour clôturer l'avance de trésorerie sur le matériel, puisqu'il n'y a plus de conférence en vue.

Toutefois, si des demandes se faisaient jour ,

Pour Organisateur non structurés (Citoyens, ou Asso, ou Club . . .)

Résumé des " Conditions Conférences " :

- * 1 seul interlocuteur "Organisateurs", 2 maxi, pour étudier ensemble le projet
- * 1 salle confortable, capacité mini 50 personnes assises
- * 5 adhésions au Collectif pour bénéficier d'une Conférence Gratuite
- * Publicité locale à charge des Organisateurs.
- * Besoin de 2 personnes "Organisateurs" pour gérer les entrées.
- * Nous fournissons, PC, Vidéoprojecteur, Ecran, Sono-Micros, Totem, Drapeau Voile, sauf si la salle est équipée.

**La Conférence coûte au Collectif 80 - 25 = 55 € en versant 50 € à Spotaluxe
30 € au Conférencier**

Pour Organisateur structurés (Municipalité, Com de Com, Communauté Urbaine, Entreprise privée, etc. . . .)

Animation de Conférence 80 € avec :

- Mise à disposition d'une salle 50 personnes assises minimum
- Publicité locale par leurs soins.
- Et c'est la Structure qui règle 80 € au Collectif,

**La Conférence ne coûte rien au Collectif en versant 50 € à Spotaluxe.
30 € au Conférencier**

En 2021, aucune conférence organisée

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

10 * ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE :

Actuellement, nous sommes couvert par la Smacl pour 134 € par an,
je propose la reconduction.

La RC est obligatoire pour la réservation de salle qui accueille une conférence,
Mais couvre aussi les prises de position, conseils et réponses écrites faites par le CIL-62

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

11 * ADHÉSIONS & COTISATION :

- Appel à cotisation pour 2022
- Mode d'adhésion préconisé : Adhésion par chèque, envoyé par La Poste.

L'envoi doit être envoyé à l'adresse suivante :

**C.I.L-62
5, rue Balavoine
62770 GALAMETZ**

Cette adresse est uniquement une adresse postale. En aucun cas vous ne devez vous rendre à cette adresse pour quelque raison que ce soit. Seul Contact : linky62@orange.fr

Montant de la cotisation 2022 : **5 €** avec la possibilité d'effectuer un don.

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

12 * BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

- Capital disponible en Janvier 2022 : 2 544 €
- Avec ces 2 473 € le Collectif pourra a minima :
 - * financer 135 € d' Assurance Responsabilité Civile.
 - * financer 42 € d'hébergement de site internet
 - * financer 24 € de frais de banque
 - * Rembourser Spotaluxe
 - * garder environ 2 000 € en provisions.

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

13 * QUESTIONS / REPONSES

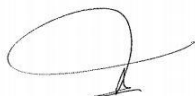
Aucune question reçue suite à la lettre bimestrielle de Janvier/Février 2022-02-20

... / ...

Les sujets étant épuisés, la séance des questions réponses est close.

La séance d'assemblée générale a été levée.

Daniel DARRAS,
Président



Vincent GAMBIER,
Trésorier,



Evelyne WALLET,
Secrétaire